



Syndicat Local **Force Ouvrière Justice** MA Basse-Terre

Syndicat Local FO Justice

Maison d'Arrêt de Basse-Terre

101 Rue Emilio Martini 97100 Basse-Terre – Téléphone 0590 994420 / 0690 337171 Mail : fo.mabt@gmail.com

UN ÉTABLISSEMENT TOUT NEUF... MAIS DÉJÀ SOUS L'EAU !!

Cher(e)s collègues,

Quelques mois Seulement après la prise de possession de notre établissement flambant neuf et attendu pendant tant d'années, la réalité nous saute déjà au visage. Mardi 10 mars 2026, suite à une pluie pourtant loin d'être exceptionnelle, **la zone administrative, véritable poumon de l'établissement, a été littéralement inondée.** Une véritable cascade d'eau s'est abattue dans la zone détente du personnel, dont certains bureaux ont dû être évacué en urgence.

Face à cette situation ubuesque, les personnels administratifs ont dû quitter précipitamment leurs bureaux, cherchant refuge ailleurs pour se protéger de l'inondation. Et rappelons-le : **ce n'est pas la première fois ! Une première infiltration avait déjà été constatée avant même l'installation des personnels dans leurs bureaux.**

La question est désormais simple : **Faudra-t-il évacuer les bureaux administratifs à chaque épisode pluvieux ?** Pour un établissement à peine âgé d'un an, la situation devient tout simplement scandaleuse. Un établissement qui fonctionne, en si peu de temps, comme un bâtiment à bout de souffle.

Les dysfonctionnements s'accumulent :

- **infiltrations d'eau dans les bureaux,**
- **remontées d'odeurs nauséabondes dans plusieurs services,**
- **ascenseurs en panne ou fonctionnant une fois sur deux,**
- **bugs informatiques à répétition au niveau de la PEP.**

Trop c'est trop ! Les personnels pénitentiaires, qu'ils soient administratifs ou de surveillance, méritent de travailler dans des conditions dignes et sécurisées, pas dans un établissement qui ressemble déjà à un chantier permanent.

Monsieur le Directeur, il est urgent que des solutions concrètes et durables soient apportées. Les personnels n'ont pas à subir les conséquences de malfaçons ou de défaillances techniques.

Le bureau local **FO Justice Bastè** tient toutefois à saluer et remercier les agents d'entretien et les techniciens d>IDEX, qui, une fois de plus, ont dû intervenir dans l'urgence pour limiter les dégâts et permettre la reprise de l'activité.

Mais soyons clairs : la débrouille et le professionnalisme des agents ne doivent pas servir à masquer les défaillances de l'établissement.

Le bureau local **FO Justice Bastè** restera particulièrement vigilant et n'exclut aucune action si cette situation venait à perdurer.

Basse-Terre, le 11 mars 2026

Le bureau local FO Justice Bastè

